

Rapport pour le conseil régional
MARS 2016

Présenté par
Valérie Pécresse
Présidente du conseil régional
d'Ile-de-France

DOUBLEMENT DES AIDES AUX TERRITOIRES RURAUX

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
1. Les territoires ruraux au cœur du nouveau projet régional.....	4
2. Impulser dès 2016 la mise en œuvre du pacte rural	5
PROJET DE DELIBERATION	7
ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION	8

EXPOSE DES MOTIFS

L'Ile-de-France ne se résume pas à l'espace urbain. C'est aussi un territoire rural vaste et vivant qui regroupe 2 millions de Franciliens et qui apporte toute sa part au développement et à la prospérité de la Région capitale.

Le nouvel exécutif entend résolument promouvoir le développement des territoires ruraux trop longtemps délaissés, qui méritent d'être valorisés, encouragés, soutenus au même titre que les autres territoires franciliens pour participer pleinement au développement équilibré et solidaire de l'ensemble du territoire de l'Ile-de-France.

Envers les Franciliens du monde rural, j'ai pris l'engagement fort de mettre en œuvre un vrai pacte rural. Ce rapport donne les axes et les moyens de sa réalisation dès ce début d'année 2016.

1. Les territoires ruraux au cœur du nouveau projet régional

Ces territoires ruraux sont autant de potentiels pour le développement de l'Ile-de-France, d'atouts pour réussir la transition écologique et de garanties pour la préservation d'un cadre de vie de qualité pour l'ensemble de la Région. Ces territoires, parfois fragiles, font face à des problématiques spécifiques. Les pouvoirs publics doivent agir pour que l'ensemble des dynamiques converge aussi vers eux et irrigue bien toute la région pour assurer son développement durable.

Les territoires ruraux contribuent pleinement aux grandes fonctions de la ville (logement, production alimentaire, énergie, logistique) et de sa respiration (espaces naturels remarquables et de détente). Ils en supportent également les contraintes, trop souvent tenus d'assumer le stockage des déblais de chantiers et de nombreux équipements lourds, non acceptés en zone urbaine.

Parce qu'ils sont aussi porteurs de dynamiques qui leurs sont propres, la Région affirme sa volonté de développer les potentiels insuffisamment exploités de ces territoires et d'aider à répondre aux attentes légitimes de leurs habitants.

Il s'agira de favoriser l'attractivité des territoires ruraux, par l'aide aux commerces de proximité, le maintien des services publics ou encore l'accélération du déploiement du Très Haut Débit. La sécurité est aussi une exigence à laquelle nous répondrons par un plan d'équipement en vidéoprotection.

Il faudra également offrir de meilleurs transports publics avec, notamment, le déploiement d'un plan bus, la gratuité des parkings autour des gares, la création de nouvelles correspondances ou encore l'adoption d'un plan gares rurales intégrant des espaces de coworking et des micro-crèches.

La valorisation de l'activité agricole et agro-alimentaire, au cœur du tissu économique et social de ces territoires avec le développement de filières agro-sourcées et sylvicoles, est une priorité qui se concrétisera par l'augmentation de l'investissement dans la compétitivité et l'innovation des entreprises, par la création de pôles d'excellence et la préservation des terres et espaces naturels. Les Parcs naturels régionaux seront plus encore des laboratoires d'innovation et de développement de l'ensemble des territoires ruraux, leur rôle d'expertise et d'expérimentation sera

renforcé par leur mise en réseau. La valorisation des massifs forestiers, gisements de valeurs et d'emplois, sera redynamisée par un plan ambitieux.

Nous contribuerons à apporter des réponses concrètes et rapides aux préoccupations quotidiennes des Franciliens du monde rural, en matière de proximité des services publics, des lieux de formation et d'accès aux soins, mais aussi des lieux culturels et sportifs. Là encore, la mise en réseau avec des institutions de la zone dense sera favorisée par la Région.

Sous mon égide, l'exécutif régional s'assurera que la mise en œuvre de ces différentes interventions sectorielles de la Région prenne mieux en compte l'ensemble des besoins des habitants du monde rural : création d'emploi, sécurité, logement, éducation, mobilité, santé, accès au numérique, culture, sport... Chaque commune de ces territoires doit pouvoir bénéficier d'un contrat avec la Région au cours de cette mandature.

Ainsi à terme, en tout état de cause avant la fin de la mandature, les moyens de la Région vers les territoires ruraux seront mobilisés dans une logique de « juste retour ». Les habitants du monde rural représentent 1/6^{ème} de la population francilienne, ils bénéficieront d'1/6^{ème} des investissements nouveaux de la Région.

2. Impulser dès 2016 la mise en œuvre du pacte rural

Pour donner leur juste place aux territoires ruraux au sein de la Région, une vice-présidence a été créée, dédiée aux questions de la ruralité, chargée d'animer et de développer l'intervention régionale sur ces territoires spécifiques, en complémentarité avec les zones plus urbanisées.

Sous l'impulsion de cette Vice-présidence et dès la première commission permanente postérieure au vote du budget régional, je vous proposerai de débloquer les nombreux contrats restés en souffrance en 2015. Les habitants de ces territoires attendent de voir se réaliser ces projets portés par leurs élus locaux pour améliorer leur quotidien.

La Région entend intensifier son action en leur faveur en renforçant de manière substantielle les contrats avec les intercommunalités et communes rurales. Ainsi, le budget consacré aux contrats ruraux sera augmenté dès cette année et les années suivantes de façon significative.

Il s'agit aussi de renforcer et d'élargir l'aide spécifique au monde rural. En complément des dispositifs relevant des politiques d'aménagement, des moyens financiers seront mobilisés pour la sauvegarde des commerces de proximité et le développement d'espaces de travail collaboratif.

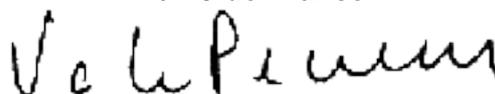
D'autres mesures seront proposées dans le cadre du budget 2016 pour valoriser l'activité agricole et forestière, lutter contre les déserts médicaux et améliorer l'offre sportive et culturelle.

Ces nouvelles mesures seront une première traduction concrète et opérationnelle du pacte rural.

Elles aboutiront dans le projet de budget 2016 que je vous proposerai à un doublement du volume financier consacré aux territoires ruraux.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France



VALERIE PECRESSE

PROJET DE DELIBERATION**DE****DOUBLEMENT DES AIDES AUX TERRITOIRES RURAUX**

LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le code général des collectivités territoriales ;
- VU** L'avis de la commission de la ruralité et de l'agriculture
- VU** L'avis de la commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire
- VU** L'avis de la commission des finances
- VU** Le rapport N° CR CR 09-16 relatif au doublement des aides aux territoires ruraux;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

L'exécutif régional s'engage en faveur des territoires ruraux par la mise en œuvre d'un pacte rural, selon les axes d'intervention listés en annexe à cette délibération.

Article 2 :

Mandate la présidente du Conseil régional pour proposer dans le cadre du budget 2016 le doublement des aides aux territoires ruraux.

**La présidente du conseil régional
d'Ile-de-France**

VALERIE PECRESSE

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION

PACTE RURAL

Axes d'intervention pour sa mise en œuvre

Donner toute leur place aux territoires ruraux au sein de la région.

- Création d'une vice-présidence ruralité et agriculture
- Doublement de l'aide aux communes rurales et garantie que chaque commune rurale aura une aide de la région pendant la mandature (2015-2021).

Favoriser l'attractivité des territoires ruraux.

- Suppression de la taxe sur les surfaces de parking des entreprises et des commerces
- Aide aux commerces de proximité
- Aide au maintien des services publics
- Accélération du déploiement du très haut débit.

Offrir aux territoires ruraux des transports publics dignes de ce nom.

- Plan 1000 bus pour les territoires ruraux : nouvelles lignes de bus à la demande
- Gratuité des parkings autour des gares pour les Franciliens et création de 10.000 nouvelles places de parking
- Création de nouvelles correspondances pour les voyageurs venant des territoires ruraux et développement des lignes et des connexions avec les lycées, les universités et les zones d'emploi
- Electrification de la dernière ligne non électrifiée d'Ile-de-France
- Amélioration du réseau routier d'intérêt régional
- Adoption d'un plan « gares rurales »

Valoriser l'activité agricole.

- Création de pôles d'excellence agricole
- Préservation des terres agricoles, des forêts et des autres espaces naturels en créant un bouclier anti-mitige.

Réduire l'insécurité.

- Plan d'équipement en vidéoprotection des territoires ruraux et de leurs petits commerces et services de proximité

En finir avec les inégalités scolaires et donner les mêmes chances à tous les jeunes Franciliens.

- Mon lycée près de chez moi : construire enfin les lycées attendus depuis des années et ouvrir les installations sportives, culturelles et informatiques des lycées hors périodes scolaires.
- Ma formation près de chez moi
- Créer 1000 places d'internat d'excellence.

Garantir un égal accès aux soins.

- Création de cabines de téléconsultation médicale
- Cofinancement du salaire de médecins volontaires pour assurer une permanence des soins et financer des maisons pluridisciplinaires et universitaires de santé.

Donner accès à la culture pour tous.

- Achat par les lycées des livres scolaires pris en charge par la Région auprès des libraires indépendants
- Création de musées et d'un festival d'été itinérants et signature d'une charte avec les grands musées parisiens
- Création d'une application touristique « Le Parcours des Illustres » pour téléphone mobile
- Création d'un fonds de sauvegarde et de promotion du patrimoine rural.

Renforcer le lien social.

- Financement de l'équipement des équipes itinérantes des associations caritatives d'aide aux plus démunis.